
États financiers de la Fondation de l'Hôpital St. Mary

31 mars 2014

Rapport de l'auditeur indépendant.....	1-2
État des produits et charges	3
État de l'évolution des soldes de fonds	4
Bilan	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7-14
Annexe – Dons octroyés au Centre hospitalier de St. Mary.....	15

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la
Fondation de l'Hôpital St. Mary

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation de l'Hôpital St. Mary (la « Fondation »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2014, et les états des produits et charges, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, la Fondation tire des produits de dons pour lesquels il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, l'audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les registres de la Fondation. Ainsi, nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux produits de dons, à l'excédent des produits sur les charges et au flux de trésorerie provenant de l'exploitation pour les exercices terminés le 31 mars 2014 et le 31 mars 2013, à l'actif à court terme au 31 mars 2014 et au 31 mars 2013, et aux soldes de fonds au 31 mars 2014, au 31 mars 2013 et au 1^{er} avril 2012. Nous avons également émis une opinion avec réserve sur les états financiers de l'exercice précédent pour les mêmes raisons.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception de l'incidence de la situation décrite dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2014, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Observation

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui expliquent que certaines informations comparatives pour l'exercice terminé le 31 mars 2013 ont été redressées.

Deloitte LLP¹

Le 10 juin 2014

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A125888

Fondation de l'Hôpital St. Mary

État des produits et charges

Exercice terminé le 31 mars 2014

		2014			2013	
Notes	Fonds de dotation	Fonds affectés	Fonds général	Total	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	
Produits						
	Dons	576 767	1 157 051	3 083 450	4 817 268	6 257 982
	Revenus de placement	617 775	258 704	1 328 820	2 205 299	1 225 962
		1 194 542	1 415 755	4 412 270	7 022 567	7 483 944
Charges						
	Salaires	—	—	798 388	798 388	641 468
	Dépenses – événements spéciaux	106 911	28 816	440 223	575 950	537 129
	Dépenses administratives et coûts des campagnes de financement	—	—	226 972	226 972	275 993
	Frais de placement	—	—	47 071	47 071	45 654
	Amortissement des immobilisations corporelles	—	—	3 216	3 216	2 352
		106 911	28 816	1 515 870	1 651 597	1 502 596
	Excédent des produits sur les charges avant les éléments suivants :	1 087 631	1 386 939	2 896 400	5 370 970	5 981 348
	Dons octroyés au Centre hospitalier de St. Mary (Annexe)	—	(648 284)	(2 935 000)	(3 583 284)	(5 055 020)
	Chaires et projet spécial	—	(132 995)	(400 000)	(532 995)	(211 250)
	Projet Développement 5300	—	—	—	—	2 855 984
	Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant perte nette de la filiale	1 087 631	605 660	(438 600)	1 254 691	3 571 062
	Perte nette de la filiale	—	—	(331 042)	(331 042)	(1 884 334)
	Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	1 087 631	605 660	(769 642)	923 649	1 686 728

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation de l'Hôpital St. Mary
État de l'évolution des soldes de fonds

Exercice terminé le 31 mars 2014

	Notes	Fonds de dotation	Fonds affectés	Investis en immobilisations	Non affectés	Total
		\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1 ^{er} avril 2012, redressé	2	5 089 825	3 933 453	5 452	2 391 135	11 419 865
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges		659 159	1 897 085	(2 352)	(867 164)	1 686 728
Virements interfonds	8	—	90 811	—	(90 811)	—
Solde au 31 mars 2013, redressé	2	5 748 984	5 921 349	3 100	1 433 160	13 106 593
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges		1 087 631	605 660	(3 216)	(766 426)	923 649
Acquisition d'immobilisations corporelles		—	—	41 576	(41 576)	—
Virements interfonds	8	—	663	—	(663)	—
Solde au 31 mars 2014		6 836 615	6 527 672	41 460	624 495	14 030 242

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation de l'Hôpital St. Mary

Bilan

au 31 mars 2014

	Notes	2014	2013
		\$	\$ (Redressé – note 2)
Actif			
À court terme			
Encaisse		32 663	908 686
Débiteurs		70 663	96 428
Frais payés d'avance		15 595	31 977
		118 921	1 037 091
Portefeuille de placements	5	12 133 921	9 924 879
Investissement dans la filiale	6	1 904 907	2 442 899
Immobilisations corporelles	7	41 460	3 100
		14 199 209	13 407 969
Passif			
À court terme			
Créditeurs et charges à payer		9 590	123 400
Sommes dues au Centre hospitalier de St. Mary		49 780	45 935
Produits reportés		109 597	132 041
		168 967	301 376
Engagements	10		
Soldes de fonds			
Dotation		6 836 615	5 748 984
Affectés d'origine externe		6 527 672	5 921 349
Général			
Investis en immobilisations		41 460	3 100
Non affectés		624 495	1 433 160
		14 030 242	13 106 593
		14 199 209	13 407 969

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

_____, administrateur

_____, administrateur

Fondation de l'Hôpital St. Mary

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2014

	Notes	2014	2013
		\$	\$
Activités d'exploitation			
Excédent des produits sur les charges		923 649	1 686 728
Ajustements pour :			
Amortissement des immobilisations corporelles		3 216	2 352
Gains et pertes réalisés		(454 094)	(443 198)
Variation de la juste valeur des placements		(1 327 527)	(809 691)
Perte nette de la filiale	6	331 042	1 884 334
Projet Développement 5300	6	—	(2 855 984)
		(523 714)	(535 459)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation			
Débiteurs		25 765	15 459
Frais payés d'avance		16 382	(20 373)
Créditeurs et charges à payer		(113 810)	(39 926)
Sommes dues au Centre hospitalier de St. Mary		3 845	2 502
Produits reportés		(22 444)	34 141
		(613 976)	(543 656)
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles		(41 576)	—
Variation des placements du portefeuille de placements		(427 421)	2 057 040
Investissement dans la filiale	6	206 950	(707 838)
		(262 047)	1 349 202
(Diminution) augmentation nette de l'encaisse		(876 023)	805 546
Encaisse au début		908 686	103 140
Encaisse à la fin		32 663	908 686

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statut et objectif de la Fondation

La Fondation de l'Hôpital St. Mary (la « Fondation ») est le résultat de la fusion de la Fondation et de la Fondation de l'Hôpital Reine-Élisabeth de Montréal, qui a eu lieu le 1^{er} avril 2004, en vertu de la *Loi sur les compagnies* (Québec). Le but de la Fondation est d'amasser des fonds pour les besoins du Centre hospitalier de St. Mary (l'« hôpital ») qui ne sont pas subventionnés par l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal. Selon la *Loi de l'impôt sur le revenu*, la Fondation est considérée comme une fondation publique et est assujettie aux articles de cette loi.

2. Reclassification des chiffres comparatifs des soldes de fonds

En 2014, la Fondation a revu sa politique de gestion de fonds ainsi que l'allocation et la présentation des revenus de placement. À la suite de cet examen, certaines allocations ont été reclassées, ayant comme résultat qu'au 1^{er} avril 2012, le solde du fonds de dotation était surévalué de 310 699 \$ (31 032 \$ au 31 mars 2013), le solde des fonds affectés d'origine externe était sous-évalué de 602 539 \$ (806 703 \$ au 31 mars 2013), et le solde du fonds général était surévalué de 291 540 \$ (775 671 \$ au 31 mars 2013). Les soldes des fonds présentés au 1^{er} avril 2012 et au 31 mars 2013 ont été redressés de façon à refléter ces reclassements.

Auparavant, tous les revenus de placement étaient présentés dans le fond général et, dans la mesure où ils étaient liés à des fonds affectés ou des dotations, ils étaient transférés à ces fonds au moyen d'un virement interfonds dans l'état de l'évolution des soldes de fonds. À compter de 2014, les revenus de placement affectés sont présentés directement dans les fonds affectés et de dotation (note 4), et non plus comme un transfert provenant du fond général. L'état de l'évolution des soldes de fonds de 2013 reflète ce changement de présentation.

Afin de fournir une présentation plus pertinente et exacte des soldes de fonds, la Fondation a regroupé les montants autrefois présentés séparément comme des fonds non affectés et des fonds de dotation d'origine interne. Par conséquent, le solde de fonds de dotation d'origine interne n'est plus présenté et le solde des fonds non affectés au 1^{er} avril 2012 a augmenté de 5 575 622 \$ (6 294 276 \$ au 31 mars 2013).

Ces reclassements n'ont entraîné aucune modification aux produits, charges, actifs et passifs de la Fondation.

3. Méthodes comptables

Les états financiers de la Fondation ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif en utilisant la méthode de la comptabilité par fonds affectés et ils tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilité par fonds

Les dons et les autres produits reçus par la Fondation sont classés dans trois fonds : le fonds de dotation, les fonds affectés et le fonds général.

Le fonds de dotation regroupe les dons sujets aux stipulations des donateurs qui requièrent que le capital soit conservé. Le solde du fonds représente les contributions originales en dotation et les revenus de placement cumulés qui doivent être réinvestis à titre de capital dans le fonds de dotation selon la présente politique de gestion de fonds de la Fondation.

Les fonds affectés incluent toutes les ressources sujettes aux exigences spécifiées par les donateurs, incluant les revenus de placement réalisés par les fonds de dotation restreints. Le solde de fonds consiste alors en des fonds affectés reçus mais non utilisés.

Le fond général regroupe les fonds non affectés, incluant certaines sources de fonds qui ne sont pas sujettes à des stipulations spécifiques et qui doivent être utilisées pour les besoins des opérations ou à la discrétion du conseil d'administration de la Fondation. Les fonds investis en immobilisations sont présentés à la valeur des immobilisations moins l'amortissement cumulé.

3. Méthodes comptables (suite)

Revenus de placement

Les revenus de placement sont enregistrés lorsqu'ils sont réalisés. Les revenus de placement sont répartis selon la politique de gestion de fonds de la Fondation. Les revenus de placement non affectés sont enregistrés dans le fonds général. Afin de protéger le capital doté contre l'inflation, seul un pourcentage, établi par le conseil, de la juste valeur initiale du capital doté est mis à disposition et est enregistré dans les fonds affectés. Tout excédent des revenus de placement réalisés provenant des dotations au-delà du montant établi est enregistré comme revenu de placement dans le fonds de dotation. Dans l'éventualité d'un déficit, un revenu négatif de placement est enregistré dans le fonds de dotation, diminuant le revenu de placement précédemment cumulé.

Dons

Les promesses de dons sont présentées dans les notes complémentaires aux états financiers et ne sont comptabilisées qu'au moment de l'encaissement.

Biens et services reçus à titre gratuit

La valeur des biens et services reçus à titre gratuit est comptabilisée comme produit ou comme charge dans les états financiers lorsque la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et lorsqu'il s'agit de biens et services qu'on se procure normalement contre un paiement lorsqu'ils ne sont pas offerts à titre gratuit.

De plus, chaque année, de nombreux bénévoles offrent à la Fondation une grande partie de leur temps pour assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur de ces apports reçus sous forme de services, ces derniers ne sont pas constatés dans les états financiers.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, comptabilisées au coût, sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie utile estimative et selon les durées suivantes :

Mobilier et matériel de bureau	5 ans
Améliorations locatives	10 ans

Investissement dans la filiale

La Fondation comptabilise l'investissement dans sa filiale en propriété exclusive, 9030-9329 Québec Inc., qui possède l'immeuble situé au 5300, chemin de la Côte-des-Neiges, en utilisant la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation.

La Fondation comptabilise dans l'état des produits et charges une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'entité. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des produits et charges de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

3. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Fondation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements, qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des placements est établie à partir des cours acheteurs. La juste valeur des placements est basée sur la confirmation reçue du gestionnaire qui s'occupe de gérer le portefeuille de placements. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et pertes réalisés à la cession et les gains et pertes non réalisés, sont incluses dans les revenus de placement.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé dans l'état des produits et charges à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût après amortissement, la Fondation comptabilise dans l'état des produits et charges une réduction de valeur, les cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des produits et charges de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Conversion des devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains ou les pertes, réalisés ou non réalisés, résultant de la conversion sont inclus dans les produits. La Fondation n'utilise pas d'instruments financiers dérivés afin de gérer son risque de taux de change.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Parmi les principales composantes des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent la juste valeur des placements et le montant recouvrable du placement dans une filiale. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Fondation de l'Hôpital St. Mary

Notes complémentaires

31 mars 2014

4. Revenus de placement

Les revenus de placement sont composés de :

	2014	2013
	\$	\$
Intérêt	103 658	209 401
Dividende ou autres distributions	320 020	206 870
Gains et pertes réalisés	454 094	443 198
Variation de la juste valeur non réalisée	1 327 527	366 493
	2 205 299	1 225 962

Les produits de placement sont répartis selon la politique de gestion de fonds de la Fondation décrite dans la note 3, ce qui résulte en la présentation des revenus de placement dans l'état des produits et charges comme suit :

	2014	2013
	\$	\$
Fonds de dotation	617 775	344 079
Fonds affectés	258 704	229 118
Fonds général	1 328 820	652 765
	2 205 299	1 225 962

5. Portefeuille de placements

	2014	2013
	\$	\$
Liquidités	151 648	235 405
Obligations – canadiennes	3 634 786	2 977 377
Actions – canadiennes	2 845 714	2 137 391
Actions – étrangères	5 501 773	4 574 706
	12 133 921	9 924 879

Risque de marché

La Fondation est sujette au risque du marché lequel consiste du risque que la juste valeur d'un instrument financier varie découlant de la variation des prix du marché, selon que ces changements sont causés par des facteurs spécifiques liés à l'émetteur ou aux facteurs affectant tous les titres échangés sur le marché. Ces risques résultent de la volatilité des taux d'intérêt et des taux de change. La concentration du risque est minimisée étant donné la diversification du portefeuille d'investissement de la Fondation.

Fondation de l'Hôpital St. Mary

Notes complémentaires

31 mars 2014

5. Portefeuille de placements (suite)

Risque de change

La Fondation détient des placements en devises. Elle est donc soumise aux fluctuations des devises. La juste valeur des actions américaines est convertie au taux de change en vigueur au 31 mars, lequel était de 1,1053 en 2014 (1,0156 en 2013).

Risque de taux d'intérêt

Les taux d'intérêt et l'échéance des obligations sont illustrés à leur juste valeur de la façon suivante :

Au 31 mars 2014

	Échéance			Total
	De 0 à 5 ans	De 6 à 10 ans	Plus de 10 ans	
	\$	\$	\$	\$
Obligations canadiennes				
1,32 % à 6,75 %	2 393 597	—	—	2 393 597
1,40 % à 11,00 %	—	1 241 189	—	1 241 189
	2 393 597	1 241 189	—	3 634 786

Au 31 mars 2013

	Échéance			Total
	De 0 à 5 ans	De 6 à 10 ans	Plus de 10 ans	
	\$	\$	\$	\$
Obligations canadiennes				
1,41 % à 6,75 %	1 980 218	—	—	1 980 218
2,10 % à 11,00 %	—	997 159	—	997 159
	1 980 218	997 159	—	2 977 377

Risque de crédit

La concentration du risque de crédit existe lorsqu'une partie importante du portefeuille est investie dans des titres ayant des caractéristiques similaires ou obéissant à des variations semblables liées aux conditions économiques ou politiques. Le risque de crédit est causé par le fait que la Fondation possède des obligations. Il y a donc un risque que les émetteurs ne soient pas en mesure de payer les montants dus à la Fondation. La Fondation gère ce risque par la diversification des placements de son portefeuille de placements.

Fondation de l'Hôpital St. Mary

Notes complémentaires

31 mars 2014

6. Investissement dans la filiale

	2014	2013
	\$	\$
9030-9329 Québec Inc., en propriété exclusive		
Avance, sans intérêt ni modalités de remboursement	4 386 312	4 593 262
Actions, à la valeur de consolidation	(2 481 405)	(2 150 363)
	1 904 907	2 442 899

Au cours des dernières années, la Fondation a agi à titre d'agent au nom de sa filiale pour certaines activités. Dans le cadre de ses activités, la Fondation a fourni de l'assistance en matière de gestion de projet et de financement des améliorations locatives ainsi que des dépenses de pré-développement relativement à la planification et à la construction du nouveau bâtiment à des fins médicales au 5300, chemin de la Côte-des-Neiges (« Projet Développement 5300 »). Auparavant, les dépenses liées à ces activités étaient enregistrées par la Fondation. En 2013, ces dépenses ont été formellement transférées dans la filiale, puis un montant à recevoir pour ces sommes a été comptabilisé. Le résultat pour la Fondation a été d'enregistrer, en 2013, le recouvrement de 2 855 984 \$ précédemment passé en charges et qui est partiellement contrebalancé par la comptabilisation de la perte de la filiale qui résulte du pré-développement et d'autres montants devant être comptabilisés à titre de charges par la filiale.

La filiale n'est pas consolidée dans les états financiers de la Fondation. L'information financière relative à la filiale au 31 mars 2014 et au 31 mars 2013, et pour les exercices terminés à ces dates, se détaille comme suit :

	2014	2013
	\$	\$
Actifs totaux	1 978 215	2 523 565
Passifs totaux	4 459 620	4 673 928
Capitaux propres déficitaires	(2 481 405)	(2 150 363)
Produits totaux	488 193	478 171
Charges totales	819 235	2 362 505
Perte nette	(331 042)	(1 884 334)

	2014	2013
	\$	\$
Trésorerie		
Activités d'exploitation	(65 038)	(1 904 648)
Activités d'investissement	(23 694)	(1 638 152)
Activités de financement	(206 950)	3 565 064
(Diminution) augmentation nette de l'encaisse	(295 682)	22 264

Fondation de l'Hôpital St. Mary

Notes complémentaires

31 mars 2014

7. Immobilisations corporelles

	2014			2013
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier et matériel de bureau	147 113	136 258	10 855	3 100
Améliorations locatives	31 525	920	30 605	—
	178 638	137 178	41 460	3 100

8. Virements interfonds

En accord avec la politique de gestion de fonds de la Fondation, des virements interfonds sont effectués sur une base trimestrielle afin de distribuer les revenus de placement et les frais liés. De plus, le conseil d'administration de la Fondation peut autoriser, de temps en temps, des virements interfonds selon la direction stratégique du Centre hospitalier de St. Mary. Les virements interfonds comprennent majoritairement des fonds obtenus par l'entremise des événements de levée de fonds et sont alloués à certains projets internes et externes.

9. Promesses de dons à recevoir

En fin d'exercice, la Fondation avait des promesses de dons à recevoir totalisant 9 265 933 \$ qui s'échelonnent jusqu'en 2023 comme suit :

	\$
2015	1 726 366
2016	1 376 367
2017	1 503 200
2018	880 000
2019	880 000
2020	800 000
2021	800 000
2022	800 000
2023	500 000
	<u>9 265 933</u>

10. Engagements

La Fondation s'est engagée à la fin de l'exercice envers le Centre hospitalier de St. Mary pour les montants suivants :

	\$
Ophtalmologie	136 000
Women's Health Initiative	165 000
Tomodensitogramme pour la salle d'urgence	500 000
Chaire McGill	227 500
Rosy Cancer Network	3 300 000
Recherche médicale, aide et subventions	1 935 000
Agrandissement de l'aile Ouest	10 000 000
	<u>16 263 500</u>

Les montants déboursés relatifs à ces engagements dépendront du moment où l'Hôpital St. Mary effectuera ces projets et dépendront aussi du revenu net disponible de la Fondation. De plus, la Fondation a des engagements annuels allant jusqu'à 250 000 \$ afin d'appuyer les chaires de recherche.

11. Instruments financiers*Risque de crédit*

La Fondation est exposée au risque de crédit dans la mesure où les donateurs et les débiteurs peuvent éprouver des difficultés financières et ainsi être incapables de respecter leurs engagements. Toutefois, la Fondation possède un nombre varié de donateurs et de débiteurs, ce qui minimise la concentration du risque de crédit.

Risque de liquidité

L'objectif de la Fondation est d'avoir suffisamment de liquidités pour respecter ses engagements lorsqu'ils arrivent à échéance. La Fondation gère ses liquidités générées par ses opérations de manière à respecter ses engagements. Au 31 mars 2014, ses obligations financières les plus importantes sont les créanciers et charges à payer et les sommes dues à l'Hôpital St. Mary.

Fondation de l'Hôpital St. Mary

Dons octroyés au Centre hospitalier de St. Mary – Annexe

Exercice terminé le 31 mars 2014

	2014	2013
	\$	\$
Des fonds affectés		
Soins de première ligne – Fonds de cancérologie	251 190	157 705
Médecine	91 943	66 993
Fonds de pharmacie	34 221	67 358
Unité de chirurgie journalière	—	1 509
Avancement professionnel	72 163	96 532
Psychiatrie	3 900	13 440
Dialyse rénale	3 937	5 620
Ophthalmologie	8 597	3 046
Unité de soins intensifs	380	—
Gériatrie	8 824	3 125
Médecine familiale	2 811	6 633
Unité d'enseignement clinique – 5 ^e sud	21 712	3 745
Autres projets – projets externes	9 100	5 035
Clinique diabétique	3 500	8 782
Initiative pour le bien-être des femmes	136 006	220 035
Auxiliaire de l'Hôpital St. Mary	—	3 959
	648 284	663 517
Du fonds général non affecté		
Recherche médicale, aide et subventions	1 935 000	1 755 000
Équipement et construction	1 000 000	2 636 503
	2 935 000	4 391 503
	3 583 284	5 055 020